

TARIFS DU GAZ NATUREL POUR LES CIMENTIERS (Ciment Gris) EN HAUTE ET MOYENNE PRESSION ⁽¹⁾

à compter du **1^{er} Avril 2022**
(Hors taxes)

NIVEAU DU TARIF	DEBIT SOUSCRIT (th/h)	REDEVANCE ⁽²⁾		FORMULE du PRIX D'ENERGIE (mill/th) ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾
		D'ABONNEMENT (DT/ab-mois)	DE DEBIT (mill/th-h-mois)	
Haute Pression	≥ 10 000	300	700	1,022 x Pg
Moyenne Pression	1 000 à 30 000	20	600	1,083 x Pg

ABREVIATIONS :

mill = millime tunisien, DT = Dinar Tunisien, ab = abonnement, th = thermie, h = heure, TVA = Taxe sur la Valeur Ajoutée

(1) Tarifs révisables pendant le mois de Juin de chaque année sur la base des données de la STEG, pour les mois de l'année qui précède

(2) La TVA est à appliquer au taux de 19% sur les redevances et les prix d'énergie (hors taxes)

(3) A majorer de la taxe au profit du Fonds de Transition Energétique (FTE) : 1,25 millime/thermie

(4) Prix d'énergie fixé sur la base du prix moyen d'approvisionnement du gaz naturel (Pg), en millimes/thermie, du mois qui précède le mois de facturation (m-1)

AUGMENTATION DU DEBIT SOUSCRIT :

En cas d'augmentation du débit souscrit (avec ou sans changement de tarif), le coût de renforcement est calculé sur le débit supplémentaire

ECHELLE DES DEBITS SOUSCRITS NORMALISES EN THERMIE/HEURE

CONDITIONS TECHNIQUES DE RACCORDEMENT ET OCTROI DES TARIFS

Moyenne Pression	Haute Pression	Réseau de raccordement	Débit souscrit th/h	Tarif	Renforcement réseau (DT/th-h)	Droit au tarif (DT/th-h)
1 000						
1 600						
2 000						
3 000						
4 000						
6 000						
8 000						
10 000	10 000	MOYENNE PRESSION	1 000 - 8 000	MP	0	0
12 500	12 500		10 000- 30 000	MP	2	0
Pas de 2 500	Pas de 2 500		10 000 - 30 000	HP	2	32,33
27 500	27 500	HAUTE PRESSION	10 000 - 30 000	HP ou MP	0	0
30 000	30 000		35 000 - 500 000	HP	0	0
	35 000					
	40 000					
	Pas de 5 000					
	95 000					
	100 000					
	Pas de 10 000					
	490 000					
	500 000					